

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 14

MONTREAL, 9 JANVIER, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an  
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

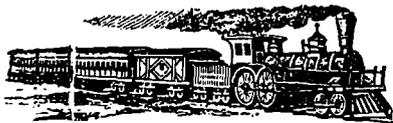
L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit:

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de Jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de Jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQU'LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

## LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Été.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3450	[En construction.]
MANITOBIAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3900	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3900	Capt. Ballantyne.
PRUSIAN.....	3900	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2700	Lt. Smith, R. N. R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R. N. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1297	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1160	Capt. C. N. Myllins.
SWEDEN.....	1250	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL, faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse doivent être envoyés de Québec:

Polynesian.....	7 déc.	"
Scandinavian.....	14 "	"
Prussian.....	21 "	"
Peruvian.....	28 "	"
Sarmatian.....	4 janv.	"
Moravian.....	11 "	"
Polynesian.....	18 "	"

Prix du Passage de PORTLAND:—

Cabine.....	\$70 à \$90
Entrepont.....	\$25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.  
A Portland, à J. L. FAIRBANKS ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAR & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co.; à Rotterdam, à G. P. IJTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. UNION & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

17 H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commano.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada. Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Étain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	D. de Portland,
Antimoine,	Vitres,	Bois du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Pavé,
Zinc en Lingots	Terre à brique, Vases de Jardin,	
Plomb en Saumon,	Fine Cendre	Dessus Chaux,
Rouge de Plomb	Briques à four-Fontaines,	
	naise,	

Blanc de Plomb, TUYAUX DE DRAINAGE, Tuiles à Pavé Écossais Patenté, &c.  
Manufacturiers des SOPAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dortoires, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Quilich, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.  
Express de nuit do do do ... 8.00 P. M.  
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.  
Train local pour les passagers pour Val-d'Aulieu, à ... 4.00 P. M.  
Trains faisant Montréal pour Lachet, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.  
Trains faisant Lachet pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.00 P. M., et 7.00 P. M.  
Le Train de 3.30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ... 8.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.30 P. M.  
Train de la Malle pour St. Jean et Bousc's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en connexion avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et avec les steamers du Lac Champlain ... 3.00 P. M.  
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires ... 6.15 A. M.  
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston ... 1.45 P. M.  
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.30 P. M.  
Express pour Québec, minuit.

Le Chemin de Fer Intercanadien étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur neuve "FALMOUTH," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 6.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport de fret.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 31, Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES.	Lévées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.45
11.00	.....	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	.....	Rivière Ottawa par route	7.00	.....
<b>QUEBEC.</b>				
8.00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	5.00	.....
.....	.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00	.....
8.00	.....	St. Rémy et Hemmingford	2.00	.....
A. M.	.....	St. Hyacinthe et Sherbrook	5.30	12.45
8.11	.....	Do St. Jean et Rouse's Pt.	.....	2.15
10.00	.....	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.15
<b>MALLES LOCALES</b>				
11.00	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....
11.00	.....	Chambly (aussi à A. M.) et St. Césaire.....	.....	1.30
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	.....	1.30
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanorics Ouest.....	10.30	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lechêne.....	6.00	2.00
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	2.00
9.30	2.10	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....
.....	5.15	Verchères & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	6.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	.....
.....	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
.....	.....	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.00	.....	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	.....	1.30
8.30	.....	<b>PROV. MARITIMES.</b>	.....	.....
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
.....	.....	Les malles pour T.-Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fait tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00	.....
<b>ETATS-UNIS.</b>				
8.29	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.15
8.29	.....	New York et les Etats du Sud.....	.....	2.15
8.29	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.47	.....
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
<b>INDES OCCIDENTALES.</b>				
.....	.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	.....	2.15
.....	.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jours P.M.	.....	.....
.....	.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	.....	.....
<b>GRANDE BRETAGNE,</b>				
.....	.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00	.....
.....	.....	Par la ligne W. & G. via New-York.....	.....	2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M. 1-52

**R. C. JAMIESON & CIE.**

Manufacturiers de  
**VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE**  
 Importateurs  
**D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.**  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**

**Ateliers de Ferblantiers et Plombiers**

**T. ST. GEORGE**

**98, Grande Rue St. Laurent, 98**

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour usage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.  
 Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.  
 On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorées et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.  
 Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, convents et demeures particulières, Fournitures à air chaud portées sous le meilleur système connu.  
 A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 34

**ATELIERS DE  
 FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

**No. 118  
 Grande Rue ST. Laurent.**

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE  
 Lampes et Huile de Charbon.**

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couvertures en Fer-blanc et Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.  
 M. s'adresse sa charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.  
 Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de  
**Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.**

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

**118 Grande Rue St. Laurent.  
 F. DRAPEAU.**

Montréal, 1, 1er Juillet. 38

**Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier**

**L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang**

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bileuses, Dysenterie Chronique, Stomatite; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

**Prix - - - \$1.00 la Bouteille.**

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.  
 S'adresser au  
 Dr. J. A. CREVIER,  
 44, Rue Bonsecours.

**CHS. ALEXANDER & FILS**  
 (ETABLIE EN 1842.)

Viennent de recevoir directement de Paris,  
 (Collections faites par notre principal associé.)

Le plus bel assortiment de choix de Boîtes de gout, de Fleurs, Cosmaques, &c., qui ait été jusqu'ici offert au public,

AUSST,  
 Un assortiment de choix, de  
**FRUITS EN CRISTAL DE PARIS.**  
 387 et 389, Rue Notre-Dame.  
 19 Dcs. 11-17

**CHARBON  
 A VENDRE**

La Compagnie Intercoloniale de Mines de Charbon offre en vente, délivré :

**Charbon de Forge,  
 Charbon à Vapeur,  
 Charbon en Noisettes.**

S'ADRESSER AU BUREAU

**4 et 5, Bâtisse Union  
 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER**

MONTREAL.

**DR. J. A. CREVIER**

Chirurgien et Accoucheur,  
 Chimiste et Naturaliste,  
 CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont-  
 réal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10 1/2 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 1/2 P. M.



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 16 novembre 1872.  
 ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

**JACQUES GRENIER.**

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE  
**NOUVEAUTES**  
 No. 202, Rue St. Paul,  
**MONTREAL.**

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52



## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 8 Janvier 1873.

Le calme que nous avons signalé dans notre dernière revue s'est continué pendant la semaine qui vient de s'écouler, mais nous pensons qu'il sera de courte durée. Les manufacturiers se sont remis à l'ouvrage et les stocks à la campagne qui, pendant les fêtes, ont été considérablement réduits, devront être maintenant renouvelés. Le commerce de grain se fera sur une échelle plus libérale la culture devant profiter du bon état des chemins d'hiver pour apporter ses produits au marché.

L'importance des rapports de la Chambre de Commerce et de la Halle-aux-Blés que nous publions aujourd'hui, nous forcent à abrégé notre revue commerciale, qui au reste, ne fournit aujourd'hui rien de bien intéressant par suite du calme qui a existé dans le commerce en gros pendant le temps des fêtes.

**Ferronneries et métaux.**—La fermeté dans les cours des métaux et des ferronneries se continue et les cours que nous avons signalés dans notre dernière revue se maintiennent pleinement.

**Bois de service.**—Les cours n'offrent aucune fluctuation. La demande pour la consommation est régulière.

**Bois de corde.**—Les approvisionnements qui vont maintenant commencer à nous arriver de la campagne vont probablement avoir l'effet d'empêcher une hausse dans les prix.

**Charbon.**—Nous signalons une demande active. Les stocks en disponible sont considérés suffisants pour fournir à la consommation pendant l'hiver, et nous ne croyons pas que les prix actuels fluctuent beaucoup jusqu'à l'ouverture de la navigation.

**Cuir.**—Le calme s'est encore continué cette semaine, mais les manufacturiers de chaussures s'étant remis à l'ouvrage, nous nous attendons à plus d'activité dans cette branche de commerce.

**Chaussures.**—La destruction par le feu de la manufacture de Ames Holden & Cie., a eu l'effet de raffermir les cours pour les chaussures de meilleures qualités.

**Comestibles.**—La demande pour le lard a été très calme pendant la semaine qui vient de s'écouler. Nous n'avons aucun changement à renseigner.

Le beurre est toujours de défiance difficile et le marché anglais ne fournit aucun encouragement aux exportateurs. Le saindoux s'offre plus libéralement et les détenteurs seraient quelques concessions sur les cours de la semaine dernière pour activer la vente.

**Poisson.**—Nous n'avons connaissance d'aucune opération importante dans le poisson et les prix n'offrent aucun changement.

**Sel.**—Le gros de Liverpool est rare et tenu principalement par une ou deux maisons. On le cote \$2.15 à 2.25 par sac.

Les nouvelles d'Angleterre nous portent à croire que nous ne verrons pas cet article cette année au bas prix des années dernières.

**Huile de Pétrole.**—Demande régulière pour la consommation de 39 c. à 41 c. par gallon.

**Café.**—L'application de la loi qui frappe le café venant des Etats-Unis d'un droit de dix

par cent a causé quelque activité dans cette fête qui est maintenant tenue à deux cents par livre au-dessus des cours signalés dans notre dernière revue.

En Angleterre le marché a haussé d'un chelin par quintal et il s'est conclu de fortes transactions tant pour le disponible que pour des quantités sous voile. Aux Etats-Unis le marché est actif et ferme avec forte tendance à la hausse.

**Drogues et produits chimiques.**—La demande est encore calme mais on commence à s'informer des lots en disponible et tout nous fait présumer que la demande va se réveiller avant longtemps.

**Épices.**—Nous n'avons aucun changement important à signaler dans les épices qui sont toujours fermement tenues. On cote le poivre noir de Malabar 16½ c. à 16 c.; les noix de muscade de 90 c. 95 c., le clous de girofle de 18 c. à 20 c.

**Fruits.**—De fortes quantités de fruits ont été écoulées par le commerce de détail pendant les fêtes et nous nous attendons à avoir à signaler passablement d'activité dans cette branche sous peu de jours.

Les recettes en Angleterre continuent toujours considérables et les cours sont en conséquence très faibles.

**Huiles.**—Calmes, sans changements de prix.

**Melasse.**—Cette douceur est complètement négligée pour le présent.

**Riz.**—La demande est sans importance. En Europe ce grain est très négligé.

**Sucre.**—Demande régulière pour la consommation aux cours de notre tableau de prix courants.

**Spiritueux.**—La demande pour les spiritueux domestiques est toujours active. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix. Les spiritueux importés sont calmes et les cours n'offrent aucun changement.

**Thé.**—L'imposition du droit de dix par cent sur le thé venant des Etats-Unis n'a pas eu d'effet marqué sur notre place. La demande est toujours calme.

**Tabac.**—Demande nulle. On cote provenance d'Ontario en feuille 7 c. en douane.

## Commerce et Budget de la France

D'APRES LE MESSAGE DE M. THIERS.

Une dépêche télégraphique ayant annoncé ces jours derniers que le budget de la France tel que présenté par M. Thiers, avait été voté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale, nous croyons que l'on aime à se rendre compte de ses proportions. Le voici tel que présenté dans le Message du Président :

Maintenant, messieurs, il faut que je vous parle de ce commerce français, et que je vous fasse connaître quels ont été ses progrès pendant la présente année 1872. De cette année, nous connaissons neuf mois, et à l'entrée du dixième nous pouvons déjà dire avec précision ce que seront les douze. En ajoutant à ces neuf mois, trois mois évalués d'après la moyenne des neuf premiers, on est sûr de ne se point tromper; car la fin de l'année est presque toujours sa portion la plus productive. En adoptant cette base de calcul, les importa-

tions seront de trois milliards 457 millions, et les exportations de 3 milliards 557 millions, total pour l'ensemble du commerce pendant l'année courante, 7 milliards 14 millions. Si l'on veut apprécier le progrès obtenu, il faut remonter à l'année 1869, dernière année de la paix, et la plus fructueuse de la période impériale. Or, en 1869, le commerce a été de 6 milliards 227 millions, ce qui fait ressortir à l'avantage de l'année courante, une augmentation de 787 millions, augmentation presque sans exemple dans les périodes précédentes.

Maintenant si l'on entre dans les détails, on sera frappé des remarques suivantes.

Les exportations dépasseront d'une centaine de millions les importations, et elles les auraient dépassées d'une somme bien plus considérable sans les introductions de céréales qui se sont accomplies au commencement de 1872, pour suppléer à la mauvaise récolte de 1871.

Sans ces introductions tout accidentelles, la supériorité des exportations sur les importations serait non pas de 100 millions, mais de 247. Et quand je m'arrête à cette remarque, ce n'est pas que je regarde les importations comme un malheur. Il faut bien importer pour pouvoir exporter; mais il n'en est pas moins vrai que la supériorité habituelle des exportations sur les importations, quand elle est continue dans un pays, a toujours été considérée comme le signe de sa supériorité industrielle et commerciale sur ses rivaux.

Si de plus on examine nos importations en elles-mêmes, on reconnaîtra qu'elles dénotent une grande activité manufacturière, puisqu'elles ont surtout consisté en matières premières.

Nous importons, par exemple, les graisses indispensables à la savonnerie, à l'éclairage, pour une somme de 70 millions au lieu de 40 millions à 50.

Les peaux brutes, matière de nos peaux ouvrées si recherchées, sont entrées pour une somme de 144 millions, au lieu de 100. L'introduction des soies brutes dépassera de plus de 50 millions la moyenne des années antérieures.

Les introductions de laines et de cotons bruts n'ont pas varié malgré des apparences, contraires, dues à la différence des prix. Une seule de nos importations pourrait paraître inquiétante pour notre industrie, c'est celle des tissus de coton venus du dehors, laquelle recevra en 1872 l'accroissement considérable de 30 à 86 millions. Cette importation, qui chagrine en ce moment la Normandie et les Flandres, aurait de quoi les inquiéter si elle n'était parfaitement expliquée. En effet, nos tarifs ont accordé à l'Alsace-Lorraine une faveur temporaire qui a permis à ses produits d'entrer au quart du droit pendant les six premiers mois de 1872, et à demi-droit pendant le reste de l'année.

Or, ce qui prouve que la cause vraie de l'énorme introduction des tissus de coton est due à la faveur temporairement accordée à l'Alsace-Lorraine, c'est qu'il entrera par la seule frontière de l'Est plus qu'par toutes nos frontières réunies, c'est-à-dire 44 millions par l'Alsace-Lorraine, contre 41 millions par l'Angleterre, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne. C'est donc un état de choses qui va cesser, et qui ne peut inquiéter sérieusement nos provinces cotonnières.

Quant aux exportations, celle des soieries, des lainages, des peaux préparées, de l'orfèvrerie, de la tabletterie, de la lingerie, dépassent toutes de 20 à 25 p. 100, quelques unes de près de 30, nos exportations antérieures. Les vins et eaux-de-vie se sont maintenus, les eaux-de-vie ayant compensé une légère diminution sur les vins.

Ces divers chiffres expliquent comment l'année 1872 surpasse de 787 millions le commerce des époques antérieures; et un tel progrès dans les circonstances si difficiles doit nous rassurer sur l'avenir de nos industries, si la politique, cause toujours prépondérante dans l'activité de la production, ne fait pas succéder de perturbations nouvelles à deux années d'un repos presque complet.

Reste, maintenant, à vous rendre compte de l'état de nos budgets; car, si la situation économique du pays n'a pas autant souffert qu'on aurait pu le craindre des malheurs de la guerre, cependant les finances de l'Etat auraient pu s'en ressentir gravement. Elles s'en ressentent, en effet, mais grâce aux sacrifices que vous avez courageusement consentis, le budget en cours d'exécution sera facilement soldé, et nos budgets futurs se trouveront en plein équilibre.

Le budget de 1872 a été, comme vous le savez, arrêté à 2 milliards 334 millions de dépenses, le budget départemental et communal laissé à part. Ce chiffre de 2 milliards 334 millions ne sera guère dépassé; et pour la première fois, depuis longtemps, vous avez peu ou point de crédits supplémentaires. La difficulté pour l'équilibre ne consistera donc pas dans les excédants de dépenses, mais dans l'insuffisance des recettes.

Cette insuffisance avait été prévue et était facile à prévoir; car, d'une part, les impôts indispensables n'avaient pas été votés à temps, et d'autre part, il n'était pas possible que les impôts votés donnassent tout de suite la plénitude de leur produit. Pour établir l'équilibre en finances, il ne suffit pas de le voter, il faut le réaliser pour la perception; et cette seconde partie de l'œuvre exige à la fois beaucoup de temps, de soins et de fermeté administrative.

Déjà nous avons dit, car nous n'avons rien à dissimuler, que les nouveaux impôts attribués au budget de 1872 resteraient en arrière des évaluations budgétaires, non pas que les estimations eussent été forcées, mais parce que la perception ne s'établit jamais du premier coup.

Ainsi, malgré les précautions que vous avez prises, il est entré en sucre, cafés, cacao, poivre, des quantités considérables de ces denrées introduites précipitamment pour les soustraire à l'augmentation de l'impôt. Parmi ces quantités les unes représentent une moitié, les autres un quart, un cinquième de la consommation annuelle, et elles peuvent être évaluées à une cinquantaine de millions dérobés à l'impôt. Si l'on ajoute que la frontière était restée ouverte pendant plusieurs mois, par suite de l'occupation étrangère, et que la seconde ligne de douanes, supprimée il y a plusieurs années, vient à peine d'être rétablie, on aura l'explication d'une seconde perte d'environ dix millions.

Les boissons, les tabacs ont présenté les mêmes pertes, et celles-ci principalement par la fraude. Mais l'action de ces causes devait être passagère, et tous les jours les perceptions en souffrance se rétablissent à vue d'œil. Ainsi, en comptant par trimestre, ce qui, en faisant disparaître les variations mensuelles, rend plus sensible la marche ascendante des recettes, on constate le progrès suivant: Pour les sucres exotiques, on voit la perte qui, d'après les évaluations budgétaires était de 9 millions pendant le premier trimestre, descendre à 4 millions pendant le second, et à 770.000 francs pendant le troisième. Pour les boissons, la perte qui était de 15 millions dans le premier trimestre, n'est plus que de 10 millions dans le second, et de 6 millions

dans le troisième. Le même phénomène s'est produit sur les tabacs; et, à cet égard, la perte qui variait entre 4 et 5 millions pendant les premier et second trimestres, n'est plus que de 2 millions au troisième, grâce au rétablissement de la consommation d'abord ralentie, et à la répression de la fraude devenue plus efficace. L'impôt sur le papier donne la somme promise, et, probablement il donnera une somme plus forte. Le droit sur les transports des chemins de fer — voyageurs et marchandises de grande vitesse — estimé à 60 millions, dépasse à cette évaluation.

Tout nous fait donc espérer sur les impôts votés à la fin de 1871 et au commencement de 1872 atteindront prochainement la plénitude de leur produit, et qu'à partir du 1er janvier 1873, l'équilibre, quant à ces perceptions, sera complètement obtenu.

Mais tandis que les impôts de consommation, plus sensibles, plus difficiles à percevoir, laissaient un déficit, les impôts de l'enregistrement et du timbre, moins sujets à la fraude, donnaient une augmentation de produit d'environ 19 millions.

Quant aux impôts directs, malgré les charges accablantes de ces deux années, ils se percevaient avec une prodigieuse facilité.

Ainsi, à la fin du troisième trimestre, pour huit douzièmes éclus s'élevant à 401 millions, il était rentré 427 millions, c'est-à-dire 26 millions en avance.

Néanmoins, sur l'ensemble des recettes, la fin de l'année ne pouvant compenser les retards du commencement, on peut prévoir un déficit qui s'élève en ce moment à environ 132 millions. Mais ce déficit ne saurait rien avoir d'inquiétant, ni même d'embarrassant, si l'on songe aux annulations de crédit prévues pour ce même exercice et déjà réalisées sur les trois exercices précédents. Nous vous en parlerons tout à l'heure, à propos du compte de liquidation. Il suffira pour l'instant, de vous dire que ces annulations s'élèveront à plusieurs centaines de millions.

Il nous reste à vous faire connaître les vraisemblances que présente l'exercice 1873.

Le budget de cet exercice vous a été soumis, et vous avez hâté votre retour afin de pouvoir le voter avant le 31 décembre prochain de manière à être rentrés l'année prochaine dans nos habitudes financières.

Ce budget, non compris le budget communal et départemental, avait été arrêté en dépenses à deux milliards 388 millions; ce qui faisait ressortir une augmentation de dépenses de 53 millions sur l'année précédente.

La commission du budget vous a proposé quelques réductions, qui suivant nous, seraient regrettables pour les services. Mais vous les appréciez, et, jusque-là, les dépenses peuvent être évaluées à environ 2 milliards 374 millions.

Quelles sont les ressources pour faire face à cette dépense?

L'année dernière, la commission du budget, cherchant à diminuer la somme des impôts nouveaux jugés nécessaires pour 1872, avait fait recette de 55 millions restés libres sur le produit du premier emprunt. Une ressource aussi accidentelle ne pouvait évidemment figurer au budget de 1873, pas plus qu'une autre somme d'environ 3 millions, également accidentelle. Les recettes de cet exercice 1873 se réduisaient donc à 2 milliards 286 millions, et elles ne pouvaient plus suffire à une dépense de 2 milliards 374 millions.

On aurait pu se borner à demander 120 millions d'impôts nouveaux, et on aurait ainsi obtenu un total de 2 milliards 406 millions de recettes, supérieur de 32 millions à la dépense. Cependant convaincus

par l'expérience que les impôts votés n'étaient pas les impôts perçus, nous vous avons demandé, non pas 120 millions d'impôts nouveaux, mais 170.

Si ces 170 millions étaient perçus intégralement et immédiatement, les ressources de 1873 s'élevaient à 2 milliards 456 millions; ce qui procurerait, par rapport aux dépenses, un excédant d'environ 82 millions, portés même à 90 millions, d'après certaines évaluations. Dans ce cas, nous aurions, dès l'année qui va s'ouvrir, dépassé l'équilibre de 82 à 90 millions. Nous serions heureux de croire à un si brillant résultat; mais nous n'osons l'espérer, du moins pour l'exercice 1873.

Vous n'avez sans doute pas oublié le différend qui s'est élevé, à ce sujet, entre la commission du budget et nous, vers la fin de la session dernière. "Vous demandez trop, nous disait-on, et, dans la situation présente, quand on exige tout des contribuables il est inhumain de leur demander 60, peut-être même 80 millions au-delà du nécessaire!" Si vous aviez partagé l'avis de nos contradicteurs, l'impôt des matières premières serait même devenu à peu près inutile. Vous ne l'avez point pensé, et l'événement nous donne pleinement raison. Ce fort excédant d'environ 90 millions, pourra se réaliser en totalité ou en partie pendant les années 1873 et 1874; mais nous n'y croyons pas pour 1873. La raison en est facile à donner.

Les impôts votés les premiers, en 1871 et 1872, sur l'enregistrement, les sucres, les cafés, les alcools, les tabacs sont restés, comme on vient de le voir, au-dessous des évaluations budgétaires. Mais ils auront bientôt traversé leur année d'épreuve, et ils donneront, à partir du 1er janvier prochain, tout ce qu'on pouvait en attendre. Il en sera autrement pour les 170 millions d'impôts votés en juillet dernier, et dont les matières premières forment la partie principale. Ceux-là aussi auront leur temps d'épreuves à traverser; et pour ceux-là, comme pour les autres, ce ne sera certainement pas trop d'une année pour qu'ils s'acquiescent leur complet développement; non pas, comme on vous l'avait annoncé, que les impôts sur les matières premières soient impossibles à percevoir; nous sommes heureux, au contraire, de vous annoncer que l'Angleterre a signé avec nous un traité, qui va être soumis à vos délibérations, et dont la première condition est la perception au 1er décembre prochain de nos taxes fiscales.

Ce n'est donc pas l'impossibilité de faire accepter nos nouvelles taxes, impossibilité tant et si souvent alléguée, qui nous fait douter de la rentrée des 170 millions d'impôts votés les derniers, mais bien l'épreuve préalable qui retarde la fécondité de tout impôt nouveau. C'est par ce motif qu'à la session dernière nous vous avons demandé non pas 120 millions seulement, mais 170 d'impôts supplémentaires, pour être assurés que l'équilibre tant désiré et si nécessaire à notre crédit, serait atteint. Il eût été sans doute plus facile, plus populaire de demander moins; mais le mieux, le plus sage, le plus sûr, c'est de ne pas flatter le pays, de lui dire la vérité, et de ne lui demander ni plus, ni moins qu'il ne faut.

Ainsi donc, les impôts votés les premiers donnant, dès le 1er janvier 1873, la totalité de leur produit, et les 170 millions d'impôts votés les derniers en donnant une partie seulement, l'équilibre sera largement atteint à la fin de 1873, mais sera certainement dépassé en 1874 d'une somme impossible à évaluer aujourd'hui et qui pourra être considérable.

Nous aurions voulu vous la faire espérer pour l'année 1873; mais nous aimons mieux

être vrais, et ne vous la promettre que pour le moment où elle pourra se réaliser. Dans ces limites, les résultats obtenus seront assez grands pour qu'il faille autant s'en étonner que s'en applaudir.

On se préoccupe quelquefois du compte de liquidation, mais à tort. Ce compte sera chargé sans doute de beaucoup de dépenses, et notamment des indemnités votées l'année dernière pour les pays envahis de la restitution aux départements des sommes dépensées pour les millions nécessaires pour la reconstruction du matériel de la guerre, d'une partie de la contribution payée à l'armée allemande par la ville de Paris, de quelques sacrifices enfin que vous ne pourrez manquer de faire pour la reconstruction de nos monuments incendiés, charges qui se balanceront entre six et sept cents millions. Mais les annulations de crédit, dont l'empire faisait d'avance une recette des budgets, et dont nous nous bornons à faire une ressource de leur liquidation, nous ont laissé disponibles des sommes considérables.

L'actif de ce compte qui avait, comme ressource propre, 90 millions, prix d'une rente appartenant à l'Etat, et 35 millions d'immeubles domaniaux, trouvera en annulations de crédit, 53 millions sur le budget de 1869, 234 millions sur le budget de 1870, et 127 sur celui de 1871; total: 539,000,000.

Il faut ajouter à cette somme, un reliquat qu'on peut regarder comme certain, sur les 500 millions consacrés aux frais du dernier emprunt. Si l'on s'en rapporte au reliquat du premier, il n'y aurait pas de témérité à évaluer ce nouveau reliquat à une certaine de millions au moins. On aurait donc un actif de 639 millions contre un passif de 700 millions, lequel ne sera payable que dans quatre ou cinq ans; ce qui pourrait être sans doute l'occasion d'une faible augmentation de la dette flottante, aujourd'hui réduite au dessous de toutes les proportions antérieures, mais ce qui ne saurait créer la nécessité de rouvrir le Grand Livre de la dette publique. Notre situation financière est donc aussi satisfaisante que nous pouvions le désirer et l'espérer après les années que nous venons de traverser.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 9 JANVIER 1873.

Délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance.

Délégués de St. Hyacinthe: MM. Maynard et Coté.

Délégué de Lévis: M. Simmonds.

Délégués d'Ottawa: MM. Skead, McGillivray, Pennock et Carke.

Délégués d'Halifax, N. E.: MM. Wyde et Hamilton.

### Bilan des Banques.

La Gazette Officielle contient le bilan des Banques d'Ontario et de Québec pour le mois de novembre. Nous le résumons en même temps que celui du mois d'octobre afin que nos lecteurs puissent juger des différences et des progrès réalisés:

CAPITAL.		
	31 oct. 1872.	30 nov. 1872.
Capital autorisé....	\$53,316,666	\$58,316,666
" souscrit....	50,432,986	51,244,066
" payé.....	45,063,435	45,715,318
PASSIF.		
Circulation.....	\$25,906,863	\$24,945,505
Dépôts du gouvernement à demande.....	3,663,301	3,356,931
do do requérant avis.....	4,228,832	3,110,821
do do publics à demande.....	28,949,946	28,910,657
do do requérant avis.....	20,007,536	20,031,046
Du aux banques canadiennes.....	970,868	1,132,196
Du aux autres banques.....	2,510,844	1,676,013
Divers.....	97,834	206,817
Total.....	\$86,335,516	\$84,209,990
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 6,593,388	\$ 6,158,139
Billets provinciaux	6,853,580	7,672,872
Billets des autres banques.....	3,745,041	3,405,572
Du par les autres banques en Canada.....	4,599,010	1,752,365
do do à l'étranger.....	9,869,491	9,845,202
Débiteures du gouvernement.....	1,347,068	1,328,186
Prêts au gouvernement.....	508,252	508,252
do aux corporations.....	2,415,216	2,546,633
Billets escomptés.....	105,317,478	104,262,614
Billets échus non garantis.....	995,568	975,075
do do garantis.....	1,140,998	1,209,823
Immeubles.....	701,825	708,811
Bâtisses des banques.....	1,905,873	1,831,620
Divers.....	1,644,845	1,699,707
Total.....	\$144,638,339	\$143,294,360

### Une nouvelle ligne de steamers océaniques.

Depuis quelques semaines le public commerçant est informé par une annonce publiée dans les colonnes du *Négociant Canadien* qu'il s'établira au printemps une nouvelle ligne régulière de steamers océaniques entre l'Europe et le Canada. L'on sait qu'il existe déjà quatre lignes plus ou moins régulières entre les ports de Londres, Liverpool, Glasgow et ceux de Québec et Montréal. Un nombre considérable de voiliers suppléent au trafic que les steamers ne peuvent accommoder.

C'est par ce moyen que les relations du Canada avec l'Angleterre se sont si merveilleusement développées et ont atteint le chiffre qu'elles présentent aujourd'hui. Nous pouvons dire que sous ce rapport nous sommes abondamment pourvus de moyens de transport rapides et économiques. Aussi, n'est ce point au trafic anglais proprement dit que la nouvelle ligne entend se vouer. Son ambition est de faciliter et de stimuler les transactions entre la France et le Canada, en offrant au com-

merce une communication à la fois rapide, régulière et économique.

Les transactions commerciales en produits français atteignent déjà un chiffre très respectable en ce pays. Les soieries, les vins et les eaux de vie de France entrent pour une bonne part dans la consommation du Canada. Mais il est indubitable que ce commerce souffre considérablement de l'absence de communications suivies et régulières entre les deux pays.

En ce moment les expéditeurs français sont obligés de nolisier des voiliers et de les expédier à grands frais et à grands dé-lais dans les ports de Québec et de Montréal, ou bien d'expédier leurs marchandises de Bordeaux et Marseilles à Liverpool, pour y être embarquées à bord des SS. et transportées à leur destination.

Tout homme d'affaires reconnaîtra à première vue les inconvénients, les embarras, les pertes et les frais qui résultent d'un pareil état de choses et sera forcé d'avouer qu'il doit nécessairement entraver les transactions.

Or, notre intérêt au contraire est de travailler à nouer avec la France les relations les plus étroites possibles. Il est certain qu'en France on ne connaît que peu ou point le Canada, ses productions, ses richesses naturelles, les avantages qu'il offre à l'immigration. Il n'y manque point de gens qui s'imaginent que les bords du St. Laurent sont habités par des sauvages et qui s'en rapportent à ce qu'apprennent de nous les globes terrestres destinés aux écoles, et où nous pouvions voir l'autre jour que le Canada ne forme qu'une parcelle infime du continent américain, et lire que c'est le *pays des Iroquois*. Notre pays a tout à gagner à se faire connaître, et il n'y a pas de meilleur moyen que celui de multiplier nos affaires avec la France, de lui révéler pratiquement son étendue par la variété de ses productions, et sa richesse par la quantité de marchandises que nous achetons dans ses fabriques. Il y a certainement des affaires profitables à faire; tout ce qui manque, ce sont les facilités nécessaires pour y arriver, et c'est cette lacune que l'entreprise dont nous parlons a voulu faire disparaître.

Une compagnie s'est formée à Liverpool sous le titre de "*Franco Canadian Steamship Co limited*," au capital de £100,000.00 sterlg. avec pouvoir de le porter à £500,000 strg., divisé en 1,000 actions de £100 chacune, dont 100 sont réservées au Canada. Les actionnaires anglais élisent 5 directeurs, le sixième sera choisi par les actionnaires canadiens.

Déjà la compagnie a passé contrat pour la construction de deux puissants navires

à hélice qui pourront prendre 850 à 900 tonnes de fret et un certain nombre de passagers. Ils se nomment respectivement MONTREAL et TORONTO.

Ils devront être prêts dans le cours du mois de mars, de manière à pouvoir arriver avec leurs cargaisons au Canada dès l'ouverture de la navigation. Ce seront des navires de première classe sous tous les rapports et pouvant filer leurs 11 nœuds à l'heure. Ils devront faire six voyages chacun par année, dont quatre durant la saison d'été entre Marseille et les ports de Québec et Montréal, et deux dans le cours de l'hiver entre Marseille et Portland.

Le plan de la compagnie est aussi simple que logique. Les steamers partiront de Liverpool avec la cargaison qu'ils pourront trouver pour les principaux ports de France, et après avoir déchargé ils prendront une cargaison de produits français pour le Canada où ils embarqueront un fret de retour de grains et autres produits en destination de l'Angleterre ou de la France.

On voit de suite que cet arrangement offre tous les avantages possibles tant à la compagnie qu'au commerce, car l'existence d'un fret continu permettra le transport des marchandises à beaucoup plus bas prix, tout en garantissant à la compagnie un trafic plus considérable et de meilleurs dividendes aux actionnaires.

Aussi ne sommes-nous point surpris d'apprendre que les principales maisons de commerce de Marseille et de Bordeaux qui font affaires au Canada ont promis à la compagnie tout leur patronage. Elles y ont un intérêt évident. Le Canada n'y est pas moins intéressé, et nous en avons eu le témoignage dans le fait que tous les journaux se sont hâtés d'annoncer la nouvelle de l'établissement de cette ligne comme un événement important dans l'histoire commerciale du pays.

Nous apprenons que c'est l'intention des directeurs d'intéresser directement le commerce canadien en mettant un certain nombre d'actions sur le marché et en laissant aux souscripteurs le droit de choisir l'un des six membres du bureau de direction. C'est une excellente pensée, et nous ne doutons nullement que nos hommes d'affaires ne se fassent un point d'honneur de prêter leur concours empressé.

L'entreprise ne peut manquer de bien payer et d'acquiescer bientôt un degré de prospérité tout à fait remarquable.

Une évaluation détaillée des frais porte leur total pour un voyage complet à £2518.18.2 et les recettes approximatives et probables pour ne point dire certaines à £4133.11.0, donnant un profit clair par voyage de £1214.18.10. En supposant

douze voyages par année, le bénéfice net serait donc de £14,575 6.0, ou de 14½ p 100 sur un capital de £100,000.0.0. On ne pourrait guère trouver un placement plus avantageux, même si l'on réduisait de moitié les profits probables.

Mais on sait que toutes les compagnies de navigation font d'excellentes affaires et qu'elles jouissent d'un degré de prospérité bien supérieure à tout autre genre de spéculation ou de commerce.

La compagnie a eu la main heureuse dans le choix de ses agents à Montréal. MM. Thompson, Murray et Cie jouissent dans cette ville et dans tout le Canada d'une réputation méritée et d'une confiance dont ils sont parfaitement dignes. Leur nom contribuera puissamment à la popularité, au prestige et au succès de la compagnie.

Dans ces conditions, nous croyons la réussite assurée et nous y voyons l'aurore d'une ère nouvelle dans le système et l'étendue de nos relations commerciales avec notre ancienne mère Patrie, la France.

#### Chambre de Commerce de Montréal.

Il y a eu mardi dernier une réunion de la Chambre de Commerce de Montréal. M. Hugh McLellan, président, au fauteuil.

Le secrétaire donna lecture du rapport du comité chargé de s'assurer des moyens de se procurer une bâtisse plus convenable pour les réunions de la Chambre de Commerce et de l'association de la Halle aux Blés.

Le comité recommande l'achat d'une partie du terrain des Sœurs près de la rue St. Pierre et d'y ériger une bâtisse au prix de \$100,000.00.

Ce rapport fut reçu et rencontra l'approbation générale des membres.

M. Thos. Workman proposa une résolution donnant instruction aux délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance de voter en faveur du maintien pur et simple de la loi de Faillite actuelle.

M. A. W. O'Gilvie s'y objecta, disant qu'il serait difficile d'avoir une loi plus préjudiciable au commerce et qu'il voterait pour son abrogation.

La résolution mise aux voix fut adoptée à une assez forte majorité.

M. O'Gilvie proposa une résolution donnant instruction aux délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance de voter en faveur de la conclusion d'un traité de réciprocité dans les produits naturels entre le Canada et les Etats-Unis.

L'Hon. John Young fit connaître officiellement à la chambre les démarches des délégués, les dispositions des américains, les décisions prises et rendit témoignage au désir sincère qui anime les américains en cette affaire. Ses paroles furent confirmées par M. White, et la résolution de M. O'Gilvie fut adoptée à l'unanimité.

Le président annonça que la question de la révision du tarif ferait l'objet de discussions à la Chambre et au Parlement de la Puissance et il demanda si quelque membre avait des observations à faire à ce sujet.

M. L. E. Morin, qui à la dernière réunion trimestrielle, avait fait adopter une motion donnant instruction au comité exécutif d'adresser une circulaire à ce sujet aux autres chambres de commerce du Canada, dit que son but avait été atteint, puisque de toutes parts on s'était occupé de la question.

A cette époque, dit-il, on ne m'a fait qu'une objection; c'est qu'une révision du tarif ne serait peut-être point nécessaire. Mais c'est un fait qu'à cette époque le gouvernement avait déjà fait connaître son intention de remanier le tarif actuel. Sir John A. MacDonald disait dans un discours électoral fait à Hamilton: "Que le tarif serait remanié de manière à donner à l'industrie une protection incidente."

Et il est certain qu'un tel remaniement est nécessaire, en vue surtout de l'abolition des droits sur le thé, le café, les farines et les grains et de l'entreprise de travaux aussi considérables que la construction du Pacifique, l'élargissement des canaux, etc.

Le gouvernement placé dans de pareilles circonstances pourrait-il l'éviter? C'est ce que nous allons voir par l'examen des tableaux du commerce du Canada pour l'année fiscale 1871, qui sont les derniers publiés.

Le produit des douanes durant cette année s'est élevé à \$11,791,267 ainsi reparti :

Effets payant un droit spécifique	
que .....	\$1,616,245
" spécifique et ad valorem	3,149,652
" 25 p 100 ad val.....	243,557
" 15 p 100.....	6,149,529
" 10 p 100.....	79,673
" 5 p 100.....	259,941
5 p 100 droit additionnel.....	373,670
Total.....	\$11,791,267

Il est probable que le prochain tableau accusera une augmentation considérable du volume des importations; mais comme elle portera surtout sur les métaux qui ne paient point de droits, il est douteux que le revenu soit bien plus considérable.

Or, il faut déduire de la somme totale

du revenu de 1871 les sommes suivantes, suivant la législation de la dernière et de la précédente sessions :

5 p 100 additionnels sur les droits perçus.....	\$292,671
Droit sur le thé rappelé.....	51,857
“ café.....	1,157,315
“ charbon.....	122,133
“ sel.....	3,732
“ blé.....	26,707
“ autres grains.....	85,532
Farine de blé et seigle.....	55,409
Autres farines.....	4,595
<b>Total.....</b>	<b>\$1,819,945</b>

En faisant la part de l'augmentation du commerce, il resterait encore à couvrir un déficit d'au moins un million et demi.

Comment y pourvoir en protégeant tous les intérêts ?

Sur les marchandises payant un droit spécifique, les cigares sont importés au montant de 274,626 lbs, valant \$248,653, payant un droit de 45 cts par lb. donnant \$143,580. Comme c'est un article de luxe, on pourrait ajouter 15 cts par lb, produisant ainsi \$41,194, et encourageant une industrie qui mérite toute protection.

Le houblon importé pour une valeur de \$32 252, paie 5 cts de droit par lb et produit \$10,195. En doublant cette taxe, on obtient une nouvelle somme de \$10,195.

Les spiritueux sont importés pour \$1,917,697, payant \$0.80 par gallon de preuve. En ajoutant 20 cts par gallon, cela produirait encore \$383,537.

Le droit sur la bière et le porter devrait être doublé et produire \$30,000.

La taxe sur les vins est de 25 p 100 *ad valorem* et 10 cts par gallon spécifique.

La taxe sur les vins de grande valeur devrait produire \$50,000 de plus, tandis qu'il faudrait abolir complètement le droit spécifique sur les gros vins de Bordeaux et sur les clarets.

Le droit sur le sucre devrait probablement être laissé dans l'état actuel, afin de ne point déranger les projets de communications entre Québec et les Indes.

Parmi les marchandises payant un droit de 15 p 100, quelques unes pourraient être admises en franchise, telles que les cartes géographiques, etc.

En ajoutant 5 p 100 sur les autres marchandises imposées à 15 p 100, on aurait encore deux millions de plus.

En récapitulant ces diverses sommes, on arrive à un total d'augmentation de \$2,514,928.

Pour rétablir l'équilibre, il recommande l'abolition de la taxe sur les journaux, de plus forts crédits pour l'immigration, la distribution gratuite de la correspon-

dance dans les villes, la diffusion d'informations sur le Canada en Europe et aux États-Unis.

Il proposa la résolution suivante :

Attendu que cette chambre considère que l'abolition des droits sur le thé, le café et autres articles, combinée avec l'exécution de grands travaux publics qui augmentent considérablement l'intérêt de la dette publique du pays et avec les exigences du service public, nécessiteront une révision du tarif, *il est résolu* :

1o. Que dans tout projet de remaniement du tarif, le Parlement permette l'entrée en franchise des articles de première nécessité et de la matière première destinée aux manufactures ;

2o Qu'un droit plus élevé soit imposé sur les articles de luxe et sur ceux qui entrent en concurrence avec notre industrie nationale ;

3o Que si une augmentation du tarif est jugée nécessaire, elle ne dépasse point les exigences du service public.

M. Shorey plaida pour une augmentation du tarif sur l'importation des hardes faites, tandis que l'Hon. M. Young conseilla à M. Morin de retirer sa motion, de la présenter à Ottawa et d'y faire connaître les chiffres et les considérations qu'il venait de faire valoir.

Ce qui fut adopté.

L'Hon. John Young attira l'attention de la Chambre sur le manque d'eau et proposa qu'un comité composé de MM. O'Gilvie, L. E. Morin, Joseph, Young et Simpson fut chargé de s'aboucher avec Son Honneur le Maire pour discuter les meilleurs moyens d'approvisionner la ville. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

Après l'élection de trois nouveaux membres et la présentation de deux autres, la séance fut levée.

#### Association de la Halle aux Blés.

L'assemblée générale annuelle de la Halle aux Blés a eu lieu hier après-midi sous la présidence de M. M. P. Ryan.

Le secrétaire donna lecture du rapport dont on trouvera plus loin le texte et qui fut reçu.

Le secrétaire donna aussi lecture du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de la possibilité d'obtenir un site pour une nouvelle bâtisse pour l'association dont il est question dans le compte-rendu de la Chambre de Commerce.

Les MM. suivants furent élus délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance, : W. W. O'Gilvy, Thos. White, M. P. Ryan, H. Labelle et R. Spratt.

Puis on procéda aux élections des officiers pour l'année courante et les MM. suivants furent choisis :

Président, M. P. Ryan, Ecr., trésorier, L. A. Boyer, Ecr.

Bureau de Direction : MM. John Grant, A. Mitchell, J. M. Young, C. H. Gould, James Akin, M. McCulloch et H. Labelle.

Bureau de révision : Président, R. Esdaile, Ecr. Comité : MM. Gilbert Scott, R. J. Routh, T. W. Raphael, J. Hope et W. W. O'Gilvy.

#### Dixième rapport annuel de l'association de la Halle aux Blés de Montréal.

Le comité de direction se réunit de rencontrer les membres réunis pour cette dixième assemblée générale annuelle. Le premier comité (provisoire) fut élu le 5 novembre 1862 ; l'association de la Halle aux Blés de Montréal existe donc depuis plus de dix ans. Son influence et son utilité sont bien connues.

#### Etat financier.

On verra par le rapport du Trésorier qu'il y a un crédit de l'association une balance de \$1,245 contre \$520.48 à la clôture de la dernière année. Le surplus net de 1871 n'était que de \$11.35 ; celui de 1872 s'élève à \$724.51 Le revenu du loyer des tables a été de \$800.00, soit de \$100.50 moindre qu'en 1871.

La liste des membres prouve que 45 ont vu leurs noms rayés du registre, les uns pour cause de résignation, d'autres pour le non paiement de leur souscription, d'autres enfin à cause de mort ; tandis que 29 noms nouveaux ont été ajoutés.

#### La souscription annuelle.

On se rappellera qu'à la dernière assemblée générale annuelle qui eut lieu en janvier 1872, avis a été donné d'une motion augmentant la souscription annuelle des membres. Une réunion générale spéciale de l'Association eut lieu en conséquence le 24 janvier 1872, alors qu'après considération la résolution suivante fut adoptée avec une grande unanimité.

" Résolu que l'article 11, section I des règlements soit amendé de manière à se lire comme suit : " L'honoraire annuel des membres sera de \$15.00 ; mais les associés d'une maison dont l'un des membres a déjà payé tout le montant, seront admis à participer à tous les privilèges de l'association en payant \$7.50 par année. "

Le taux ainsi établi entra en force immédiatement.

#### Rapports commerciaux quotidiens et hebdomadaires.

A raison de l'expiration du contrat passé avec les propriétaires du *Montreal Herald* à la fin du mois d'avril, et tout en donnant effet à la politique libérale qui avait été sanctionnée par cette association de discontinuer le privilège exclusif alors existant relativement " aux rapports commerciaux de l'association et " d'admettre les représentants de la Presse " quotidienne à la recherche d'informations " le comité pensa que le même éditeur pourrait désirer un rapport des marchés officiel en tant qu'il serait préparé par le secrétaire et l'assistant-secrétaire de votre association. C'est pourquoi il décida que les rapports quotidiens et hebdomadaires seraient continués comme auparavant et que des soumissions seraient demandées, sans privilège exclusif. Subséquentement une offre conjointe fut faite par les propriétaires du *Herald* et de la *Gazette*, qui fut acceptée et un arrangement fut conclu pour trois ans, au prix de \$1,100 par année. Cette convention est entrée en force le premier mai 1872.

#### Obituaire.

Durant les deux années dernières, la mort a éclairci les rangs de cette association, et plusieurs de ses plus anciens membres ont disparu de la scène. C'est le pénible devoir du comité de constater que depuis notre dernière assemblée générale, deux hommes bien connus de tous et qui faisaient partie du premier comité provisoire de cette association, ont été enlevés du milieu de leurs amis. Ce sont le défunt C. J. Cusack, Ecr., et le défunt Ira Coult, Ecr. La mort de M. Cusack arriva le 20 janvier. Une assemblée spéciale de l'association eut lieu le 22 à laquelle on adopta des résolutions (1) donnant instruction au comité de direction de transmettre à la famille du défunt l'expression des sympathies profondes des membres de l'association ; (2) ajournant de deux jours les réunions de la Bourse ; et (3) invitant les

membres à assister aux funérailles qui eurent lieu le 23.

Le décès de M. Gould eut lieu le 29 de juin dernier. Le 2 du mois suivant l'Association avait une assemblée générale et adoptait des résolutions de condoléance qui furent transmises à la famille du défunt. La réunion fut ajournée de consentement unanime après avoir adopté une résolution invitant les membres à assister à ses funérailles du défunt qui avaient lieu dans l'après-midi. Parmi les autres membres de l'Association morts depuis peu, on peut mentionner A. H. Vass, Ec., et J. H. Henderson, Ec. tous deux bien connus.

#### Amélioration du Havre.

La question de l'amélioration du Havre a occupé durant l'année dernière une grande partie de l'attention publique et l'on a discuté entre autres choses, l'apropos de fonder ensemble la commission du Havre et celle de la Trinité. Au mois d'août dernier une députation composée du président et autres se rendit auprès de Sir G. E. Cartier, au nom des intérêts mercantiles de cette ville dans le but de s'assurer des opinions du gouvernement de la Puissance relativement à l'amélioration du fleuve et du Havre. Sir George informa la députation que les marchands pouvaient compter que le gouvernement suivait avec le plus vif intérêt les rapides développements du commerce du St. Laurent, que la politique du département des travaux publics et de celui de la Marine était de contribuer à son développement et que la reconstruction de la commission du Havre et du bureau de Trinité se ferait sur des bases qui permettraient une représentation plus complète des intérêts commerciaux actifs. Il convient aussi de faire observer ici qu'à l'invitation des commissaires du Havre, les membres du Conseil de la Chambre de Commerce et votre comité de direction, ainsi que Son Honneur le Maire, Sir Hugh Allan, P. Hon. John Young, M. P., L. A. Jetté, M. P. et autres se réunissaient au bureau de la Commission le 7 novembre dernier. Le président, M. A. M. Dulisic, soumit un plan d'améliorations du Havre et donna un état des affaires. Une longue discussion eut lieu et l'on adopta manuellement une résolution approuvant les plans de la commission et exprimant la satisfaction éprouvée à la vue des efforts qu'elle faisait.

#### Une nouvelle Bourse.

A diverses reprises durant l'année, le comité de direction s'est occupé de la question d'obtenir des facilités convenables pour l'association, mais sans résultat. Plus récemment la Commission de la Chambre de Commerce charge, un comité de conférer avec le vôtre sur les moyens à prendre pour obtenir une Bourse convenable où la Chambre de Commerce et notre association trouveraient les facilités nécessaires.

Une réunion eut lieu le 5 décembre dernier et un sous-comité composé de P. Hon. John Young, de MM. Hugh McLellan et M. P. Ryan, fut chargé d'examiner les divers sites, de faire préparer des plans de bâtisses et de faire rapport. Le sous-comité a auement examiné la question sous ses faces diverses et a soumis un rapport à votre comité et au Conseil de la Chambre de Commerce. Il sera pris en considération à cette assemblée.

#### Tribunaux de Commerce.

L'objet des fondateurs de l'Association de la Halle aux Blés en obtenant le pouvoir de nommer un comité de révision était (1) d'obtenir un prompt règlement des difficultés qui pourraient s'élever entre les membres; (2) d'éviter les dépenses que nécessitent toujours les procès; [3] de faire disparaître les aspérités qui naissent des procès par une décision amicale rendue par des confrères qui, par leur connaissance du commerce, de ses règles et de ses usages peuvent aisément décider les difficultés au mérite. Quand les décisions du Bureau de Révision ont été renversées, ça été du à des questions techniques; et il est douteux que l'objet pour lequel le bureau a été formé

puisse être atteint sans un amendement à l'acte d'incorporation. En même temps votre comité recommande que dans les cas futurs, le bureau de révision soit autorisé à employer un Conseil, à moins que le proviso à la section 17 de l'Acte soit appelé et que la décision du bureau soit déclarée finale et sans appel.

On ne peut douter que le principe des tribunaux de commerce ne soit juste et avantageux. L'établissement de ces tribunaux en France et les efforts que l'on fait pour les introduire en Angleterre sont des preuves évidentes de leur valeur. A la réunion de la Chambre de Commerce associée du Royaume-Uni qui a eu lieu à Southampton en septembre dernier, on fit connaître comme suit les mesures qui avaient été prises pour arriver à leur établissement.

"Troyant que les étrangers ont des tribunaux commerciaux plus sûrs, plus expéditifs et plus économiques, nos chambres de commerce associées ont pris un moyen direct et pratique de nous mettre sur le même pied que nos rivaux. Elles obtinrent d'abord une enquête par un comité spécial de la chambre des Communes sur l'apropos d'établir des tribunaux de commerce ou d'améliorer autrement l'administration de la justice dans les causes commerciales. Ce comité siégea en 1870 et de nouveau l'année dernière, et après avoir examiné des témoins des grands centres de commerce du continent, dont plusieurs avaient été juges ou officiers de tribunaux de commerce, ainsi que des témoins qui avaient fait une étude spéciale de l'application à notre propre commerce de semblables tribunaux, et possesseur de ces témoignages, de la constitution et de la procédure de ces cours, le comité fit rapport unanimement en faveur de leur établissement en Angleterre. La démarche suivante fut la présentation par les chambres associées au Parlement d'un bill basé sur ce rapport."

La chambre de commerce de Hambourg comprend un tribunal de commerce que l'on dit avoir fonctionné avec le plus de succès sur le continent d'Europe. Il se compose d'un avocat comme président, de deux marchands comme Juges. La décision du tribunal est finale.

Toute la question doit être reprise en considération par les chambres associées avant de pousser le bill en Parlement, et votre comité recommande de surveiller avec soin les progrès dans la Grande Bretagne de ce mouvement important.

#### Chambre de Commerce de la Puissance.

La seconde convention annuelle de la chambre de commerce de la Puissance a eu lieu en janvier 1872. L'association de la Halle aux Blés y était représentée par MM. M. P. Ryan, Gilbert Scott, James McDougall et L. E. Martin.

Un rapport complet des procédés fut publié peu de temps après et un exemplaire adressé à chacun des membres de cette association. Les questions considérées en cette occasion n'ont pas besoin d'être récapitulées.

La troisième convention annuelle de cette organisation aura lieu à Ottawa le 15 janvier courant. Le programme officiel a été publié et votre comité prend la liberté d'attirer l'attention sur le fait que parmi les questions importantes qui seront traitées, celle de la révision du tarif des douanes et d'exercice n'est pas la moins importante, les apparences indiquant que les discussions seront jusqu'à un certain point favorables à l'imposition de droits plus élevés.

Un avis de motion du Conseil Exécutif porte que c'est le devoir de la chambre de commerce de la Puissance d'exercer son influence en faveur de toutes mesures tendant à promouvoir la prospérité commerciale et industrielle du Canada; et qu'un mémoire soit adressé à Son Excellence le gouverneur-général en Conseil en faveur d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, assis sur des bases larges et libérales."

C'est une réponse à l'action de la chambre

nationale de commerce des Etats-Unis qui à sa dernière réunion tenue à New-York en octobre dernier adoptait unanimement la résolution suivante:

"Résolu que le Conseil Exécutif reçoive instruction d'adresser au Congrès une mémoire le priant d'ouvrir un crédit pour la nomination d'une commission chargée d'agir en harmonie avec le département d'Etat dans la négociation d'un traité avec la Grande Bretagne pour le commerce réciproque avec le Canada, sur une base large et libérale, tel traité devant aussi comprendre l'élargissement des canaux canadiens par le gouvernement de la Puissance et le droit pour les navires américains de passer dans ces canaux aux mêmes conditions que les vaisseaux canadiens."

#### Congé d'absence au Secrétaire.

Dans le cours de l'été votre comité octroya un congé d'absence au Secrétaire afin de lui permettre de visiter l'Ecosse. A son retour il dit avoir visité les principales associations de halles aux blés de la Grande Bretagne et réuni un grand nombre d'informations commerciales et autres qui pourront être fort utiles.

Il dit aussi qu'ayant été requis par le ministre d'Agriculture du Canada de s'informer des statistiques agricoles et générales, de l'éducation agricole et de l'émigration européenne, il a obtenu des renseignements qui seront transmis au Département.

#### Température, récolte, Etc., en 1872.

Les derniers six mois de l'année qui vient de finir ont été remarquables par les variations de la température. Les mois de juin, juillet et août ont été marqués par de longues périodes de chaleur de ce côté de l'Atlantique, tandis que dans les mois de novembre et décembre il y a eu des tempêtes terribles sur toute la côte de l'Amérique du Nord jusqu'au golfe St. Laurent, causant de grands retards aux SS. de la malle, les meilleurs vaisseaux des différentes compagnies faisant de longs voyages, et occasionnant de nombreux naufrages.

La chute de pluies dans le Nord de la Grande Bretagne a été extraordinaire; il y a eu aussi de grandes pluies en Angleterre. La récolte de grains en Ecosse, qui d'abord promettait beaucoup tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité, a éprouvé de grands dommages, et en plusieurs cas, a été détruite par les torrents de pluie des mois d'août et de septembre; mais dans l'ensemble la moisson a été bien faite en Angleterre et le rendement sera bon. On rapporte que la récolte de patates est manquée en Irlande. Le terrain cultivé en blé dans la Grande Bretagne en 1872 était de 3,599,158 acres, étant une augmentation de 27,264 acres sur l'année 1871, et de 95,615 acres sur l'année 1870.

Vers la fin de l'année, de grandes inondations eurent lieu en Chine et au Japon, en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre. Depuis le commencement de l'hiver il y a eu de grandes tempêtes de neige accompagnées ou suivies de longues périodes de froid non seulement en Canada, quelque renommée dont jouissent nos hivers, mais encore dans les Etats du Sud-Ouest.

La récolte de blé en Canada a été bonne à tout prendre et abondante en plusieurs districts d'Ontario; la qualité et les prix réalisés ont été satisfaisants pour les cultivateurs. Des tableaux que l'on trouvera plus loin indiquent les prix en cette ville ainsi que les recettes et les exportations.

Un rapport publié par le Département d'Etat de Washington dit que la récolte de blé de 1872 aux Etats-Unis sera plus considérable que celle de 1871 d'environ 5 p 100 donnant ensemble au moins 240,000,000 de minots. Le document contient ce qui suit:

"L'un des aspects intéressants de la moisson de cette année est l'augmentation de la production totale des Etats du Sud de 18,000,000 à 27,000,000 de minots, surtout dans le Tennessee, le Texas et la Caroline du Nord. A l'ouest du Mississippi, suivant les informations actuelles,



PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Grains—

Vielles—

duristique..... par lb	5	34
ca.istique..... do	35	40
sulphurique..... do	4	5

Abeilles—

asse première..... par 100 lbs	6 70	6 80
do seconde..... do	Nominale	
asse première..... do	8 50	8 75
do seconde..... do	Nominale	

Alumettes—

lumettes Fddy..... par es 5 grosses	5 00	5 50
do Belgique..... do	4 50	5 00
do Becket..... do	4 50	5 00
do Québec..... do	4 10	5 00

Avis—

avis du Canada..... par lb	9	10
do étranger..... do	10	11

Articles en bois—

do Cuvettes assorties	3	2 10	2 35
do do	4	3 20	3 50
do do	9	4 50	4 40
Epingles..... par boîte 5 Grosses	1 20	1 25	
Laveuses en bois..... par douz.	manquent		
do zinc..... do	2 05	2 25	
Seaux ordin. 2 ecore..... do	2 10	2 25	
do do 3 do..... do	2 35	2 50	
Tincres à beurre en pin p. 100		27 00	
do do en frêne..... do		32 00	

Balaïs—

balaïs en lutton, No. 0**..... par douz.	3 80
do No. 0..... do	3 20
do No. 0..... do	3 05
do No. 1..... do	2 95
do No. 1..... do	2 80
do No. 2..... do	2 25
do No. 3..... do	1 95
do en cordes, No. 1**..... do	2 00
do No. 1..... do	2 00
do No. 2..... do	1 75
do Hurt, No. 0..... do	3 00
do No. 1..... do	2 95
do No. 2..... do	2 55

Biscuits—

biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14 1/2
do au Vin..... do	9	0 10
do Pic-Nic..... do	8 1/2	10
do Mélanges communs..... do	7	0 8
do do riches..... do	0 12 1/2	14 1/2

Bien—

cover en boutons..... par lb	0 61	0 7 1/2
En billes assorties..... do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry..... do	0 12 1/2	0 15

Bois de chauffage—

Étable..... par corde	9 50	10 00
Merisier..... do	8 50	9 00
Chêne..... do	8 50	9 00
Alè..... do	7 50	8 00
Épinette..... do	7 50	8 00
Pêche..... do	6 00	6 50

Bois de service—

Pin clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00
Seconde et troisième..... do		19 00
Saule..... do		12 00
Mardiens de 3 pouces..... par 100		90 00
première qualité..... do		50 00
deuxième..... do	45 00	50 00
—Cauil..... do	28 00	30 00
Épauette blanche..... par 1000 pieds	12 00	15 00
—Ordinaire..... do	12 00	15 00
Mardiens 3 pouces..... par 100		30 00
Crèche..... par 1000 pieds	10 00	10 50
Bois de charpente Solives..... do	14 00	15 00
Mardiens de 3 pouces..... par cent	28 00	30 00
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau..... do	20 00	25 00
do do ordinaire..... do	17 50	20 00
do do do..... do	17 50	20 00
Frêne..... do	17 50	20 00
Chêne..... do	50 00	60 00
Erme dur..... do	35 00	40 00
Merisier Hêtre et Érable..... do	25 50	25 00
Noyer tendre..... do	35 00	40 00
Sardeaux en pin..... do	2 50	3 00
do épinette..... do	2 00	2 50
Lattes pin et épinette..... do		1 00

Bouchons—

bouchons à bière..... par grosse.	0 22 1/2	0 35
do Vin..... do	0 40	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communs..... do	0 10	0 20
do bondes..... do	0 50	1 20

Bouteilles—

outeilles Françaises à vin, p. grosse.	manquent.
do Anglaises à vin..... do	7 00
do Anglaises à bière..... do	7 00
do A Champagne..... do	manquent

Briques—

Communes ordinaires par 1,000.....	7 50	8 00
Pressées dures..... do	8 00	8 50
do de front..... do		9 00
A feu..... do	35 00	36 00
De Bath par douz..... do	0 35	0 40

Café Vert—

du Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
St. Domingue..... do	0 11	0 15
do..... do	0 17	0 18
do..... do	0 15	0 16
do..... do	0 19	0 25
do..... do	0 19	0 20
do..... do	0 25	0 25
do..... do	0 27	0 27
do..... do	0 25	0 25
do..... do	0 27	0 27
do..... do	0 22	0 22

Martes à jouer—

Communes par douz.....	0 60	0 80
do..... do	2 00	4 00

Zhanvre—

Nouvelle Zélande..... par lb.	0 10	0 10 1/2
do Russie..... do	0 9	0 9 1/2
do Manille..... do	0 11 1/2	0 12

Cire—

Neuve du Canada..... par lb.	0 30	0 35
do Manche de la Havane..... do	0 70	0 75

Cordage—

able à licou..... par lb.	0 12 1/2	0 14
do merlins..... do	0 12 1/2	0 14
do grellins..... do	0 12 1/2	0 14
Cordes 48 pieds..... par douz.	0 95	1 00
do 60 pieds..... do	1 50	1 60
do 72 pieds..... do		1 70
do 100 pieds..... do		2 40

Chandelle—

Spermacétique de Belmont..... par lb.	0 22 1/2	0 21
Paraffine blanche..... do	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorée..... do	0 25	0 30
française..... do	0 23 1/2	0 25
De suif..... do	0 10	0 11

Charbon—

Américain en bloc..... par 2000 lbs	8 50	9 50
do pour grille..... do	8 50	9 00
do do..... do	8 00	8 10
do do..... do	8 50	9 00
anglais pr. grille..... do		9 00
chaie glacée..... do		7 50
Ecosais à vapeur..... do		8 50
Pays de Galles..... do	8 50	9 50
Liverpool..... do		8 00
intercolonial à vapeur..... do	manquent	
do pour grille..... do		12 00
De forge..... do		11 00
Arbitraires..... do	5 00	6 00

Chocolat—

Taylor..... par lb.	27	30
Pry..... do	25	1 00
Mentel..... do	45	50

Cacao—

Epps..... par lb	40
Taylor..... do	20

Chlorocée—

darry..... par lb.	10 1/2	12
Taylor..... do	10 1/2	12

Cigares—

Allemands..... par 1000.	13 00	à 24 00
Havane..... do	21 00	60 00
heroset de Manille..... do	manquent.	
mitation do..... do		manquent.

Cirage—

No. 1..... par grosse	2 75	3 00
do No. 2..... do	3 25	3 50
do No. 3..... do	4 50	4 75
Day & Martin, bout..... par douz.	1 60	1 75
do do..... do	2 80	3 00

Colle forte—

Jamaïcenne..... par lb.	20	30
Américaine ordinaire..... do	manquent	
do blanche..... do	40	50
Anglaise..... do	manquent.	

Comestibles—

Beurre de choix..... par lb.	16	18
Bon ordinaire..... do	13	15
Ordinaire..... do	12	14
Inférieur..... do	7	8
De Kamouraska..... do	12 1/2	13 1/2
Bacon fumé..... do	manquent.	
Épaules salées..... do	do	do
do fumées..... do	do	do
lambons salés..... do	do	do
do fumées..... do	12	13
Beuf salé..... par tierce		25 00
do..... par baril	15 00	16 00
Lard salé mess..... do		16 00
do mess mine..... do	manquent.	
do prime mess..... do	manquent.	
do extra prime..... do	manquent.	
Fromage choix..... par lb.	00	12 1/2
do ordinaire..... do	11	12
Saindoux en tierce..... do	9	9 1/2
do baril..... do	9 1/2	10
do tincte..... do		10

Coton à chandelle—

Américain..... par lb.	25	60
------------------------	----	----

Couteurs—

Blanc de plomb Genuine..... par 25 lbs	2 50
do No 1..... do	2 40
do No 2..... do	2 25
do No 3..... do	2 00
Blanc de zinc..... par lb	10
Blanc de ceruse..... par 100 lbs	0 75
do d'Espagne..... do	1 00
Ochre jaune..... do	2 00
Rouge de Venise..... do	2 50
Vermillon commun..... par lbs	0 50
do de Chine..... do	1 50

Cuirs—

Cuir à Sennelle, No. 1 B A..... par lb.	28	27
do No 2 do..... do	25	25
do (Slaughter)..... do	30	33
Cuir à Harma..... do	32	34
Vache Cirée légère..... do	42 1/2	45
do Lourde..... do	40	42
do do..... do	40	43
Vache Buiffe légère..... do	27 1/2	30
do Grandlourde..... do	27 1/2	30
Vache à Gra (buff)..... par pied.	16	17
Vache fondue (pebled)..... do	16	17
Vache Cirée, unie..... do	19	20
do carlée..... do	17	18
Veau Canadien, 21 à 30 lbs..... par lb.	75	80
do 30 à 35 lbs..... do	80	85
Peaux de Mouton..... do	35	40
do salées inspectées No 1..... par lb.	9	9
do vertes do No 2..... do	8	8

Empois—

De Berger assorti..... par lb.	12 1/2	13
De Biz..... do	12 1/2	13
De Glenfield..... do	13 1/2	14
De Edwardsburg..... do	7 1/2	8 1/2
Imbach et Morton..... do	7 1/2	8
De Mais..... do	10	11

Épices—

Cannelle..... par lb.	25	30
Clous de Girofle..... do	17	17 1/2
Gingembre d'Afrique..... do	12 1/2	14
do, Jamaïque..... do	15	17
Macis..... do	1 00	1 70
Muscade..... do	80	1 00
Moutarde de Wix..... do	17 1/2	20
do do, bout..... par douz	2 00	2 75
do do, do..... do	4 00	4 50
do, de Taylor..... par lb.	17	20
do, Kool..... do	17	20
do, Colman..... do	17	20
do, Française..... par douz.	2 00	2 25
Piment..... par lb.	7	8
Poudre noir..... do	16	18
do blanc..... do	30	32
do, de Cayenne..... do	15	17

Farines—

Supérieur extra..... par baril de 196 lbs.	Nominale
Extra..... do	7 15
Fancy..... do	6 50
De blé de l'Ouest..... do	Manque.
do Canada..... do	6 20
Canal Welland..... do	Manque.
Fort pour boulanger..... do	6 30
Superfine No. 2..... do	5 70
Fine..... do	5 00
Middling..... do	4 00
Pollard..... do	3 25
Farine en poche..... par 100 lbs.	3 10
do d'avoine..... do	2 00
do de seigle..... par baril 200 lbs.	4 50
do de Maïs..... do	Manque.

Fournitures de Bois—

Goudron (Coal tar)..... par baril.	5 00
do Wilmington..... do	5 00
Pois..... do	5 50
Résine épurée No. 1..... do	5 50
do No. 2..... do	6 50
do pale..... do	8 00
Extra pale..... do	9 00
Térébenthine..... par gallon	0 72 1/2

Fournitures—

Castor par lb.	2 00	2 50
Ours noir, chaque.....	10 00	12 00
Pécheur.....	7 00	8 00
Remard argenté.....	25 00	50 00
Do croisé.....	2 00	5 00
Do rouge.....	1 50	1 60
Loup cervier.....	1 75	2 00



**MARCHE MONÉTAIRE.**

8 janvier 1873.

Le marché est plus actif. Les parts de banque ont été actives et il s'est fait des transactions aux prix suivants :

STOCKS.	Ache-teurs.	Ven-deurs.	Transac-tions.
Banque de Montréal	180 1/2	180 1/2	180 1/2
Banque O'Farlo	98	100 1/2	100 1/2
Banque de P.A.B. du N.	107	107	107
Banque de la Cité	81 1/2	85	85
Banque du Peuple	103 1/2	103 1/2	103 1/2
Banque de Toronto	108	111	111
Banque de Moisson	100	108	108
Banque Jacques-Cartier	100	107	107
Banque des Marchands	108 1/2	109	108 1/2
Banque des Pains, Est.	107	107	107
Banque de Québec	107	107	107
Banque Nationale	107	107	107
Banque Union	107	107	107
Banque des Artisans	80	80	80
Banque Royale Canad.	97	97 1/2	97 1/2
Banque C. de Commerce	117 1/2	117 1/2	117 1/2
Banque Métropolitaine	99	100	100
Banque de la Puissance	100	100	100
Banque de Hamilton	100	100	100
Banque Maritime	98	98	98
Banque d'Echange	100	100	100
Cie Charbon Interm.	90 1/2	102	102
Huron Copper Bay Co.	50	50	50
Cie Télégraph Montréal	189	190	190
Cie Télégraph du Peuple	185	191	191
Cie. Canad. Richelieu	185	191	191
Cie. de Nav. Canadienne	212 1/2	211	211
Cie. de Chars Urbains	212 1/2	211	211
Cie. du Gaz de la Cité	212 1/2	211	211
Mercantile Exchange	100	100	100
Mont. Invt. Ass. Stock	100	100	100
Soc. de Const. P. du D.M.	100	100	100
Canad. Rolling Stock Co	97 1/2	101	100
Compag. d'Equipement	85	85	85
Cie. d'Engin du Canada	100	105	105
Manufacture de Coton	82	82	82
Compagnie d'Entrepôt	98	98	98
Graphic Print Co.	102	102	102
Cie. de Chars de P.A. N.	100	100	100
Stock de la Puissance	100	100	100
Bons de la Puissance	100	100	100
Déb. du Gouvern. p. c. e. y.	100	100	100
Déb. du Gouvern. p. c. e. y.	100	100	100
Bons du Hâvre de Mont-réal, G. p. c. e. y.	101	101	101
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	100	100	100
Bons du Ch. de P. Cham-plain et St. Laurent	100	100	100
Do 8 p. c. sterling.	100	100	100
Bons Hâvre de Montréal	93	95	95
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	93	95	95
Bons Aqueduc, Montréal	108	115	115
Stock de Montréal 6 p. c.	95	98	98
Livres fermés.			

**Change.**

Banque de Londres, 60 jours	9 1/2	à 9 1/2
Privés do do	100	à 100
Banque de New-York	100	à 100
Privés do do	100	à 100
Traites en Or do	111 1/2	à 111 1/2
Or de New-York, à midi	111 1/2	à 111 1/2

Greenbacks, 87 1/2.

**A LOUER**

**Possession au 1er Mai prochain**

Au coin des Rues St. FRANÇOIS-XAVIER et des COMMISSAIRES. le premier étage du magnifique MAGASIN occupé récemment par BARRS, TUPPER & CIE., avec une belle cave de sept pieds de hauteur.

—AUSI—

**DES BUREAUX**

spacieux et bien éclairés au 2nd et 3ième étages avec entrée séparée par la rue ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Cette bâtisse occupe un site exceptionnellement avantageux étant en face de la maison de Domini, près du Port et au centre des affaires. Des propositions pour le loyer total de la bâtisse seraient également reçues.

S'adresser à

ALPH. DESJARDINS, Bureau du Nouveau-Monde, No. 31, Rue St. Gabriel, Montréal

BOYER, HUDON & CIE., Successeurs de Louis Boyer & CIE.,

**MARCHANDS DE**

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER, FIRMIN HUDON, CHARLES BOYER.

MONTREAL. 52



**HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,**

Mardi, le 2ème jour de Décembre 1872.

PRESENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.**

ATTENDU que par l'Acte passé en la 35ème année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte pour amender un Acte de la présente session et pour autoriser le Gouverneur en Conseil à imposer un droit sur le thé et le café importés des Etats-Unis dans le cas y mentionné," il est prescrit que si en aucun temps il était exigé aux Etats-Unis d'Amérique, sur le thé ou le café importé du Canada un droit plus élevé que celui imposé sur le thé ou le café importé de tout autre pays, alors le Gouverneur en Conseil pourra imposer sur le thé ou le café importé des Etats-Unis en Canada un droit de douane égal au droit payable aux Etats-Unis sur le thé ou le café importé du Canada; pourvu que le thé ou le café importé en Canada de tout autre pays que les Etats-Unis, mais passant en transit dans les Etats-Unis, sera franc de droit.

Et attendu que le cas mentionné dans l'Acte cité plus haut s'est présenté et que le thé et le café importés aux Etats-Unis du Canada, sont soumis à un droit de dix pour cent *ad valorem*, tandis que les thées et cafés importés des pays à l'est du Cap de Bonne Espérance sont exempts de droits.

Il a plu à Son Excellence en Conseil, sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Finances et sous l'autorité de l'Acte précité, d'ordonner et il est, par le présent, ordonne qu'un droit de dix pour cent soit imposé, " depuis et après le premier jour de Janvier prochain," et ce droit est par le présent imposé et pourra être perçu sur le thé et le café importés en Canada des Etats-Unis d'Amérique " depuis et après cette date." 14-16

W. A. HIMSWORTH,

Cliffier du Conseil Privé.

Montréal, 25 décembre 1872



**Aux Contracteurs.**

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et entourées " Soumissions pour le Canal de Carillon, Chaussée et Glissoire " seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, LUNDI, le 27 de JANVIER prochain (1873) pour la construction d'une Chaussée, d'une Glissoire et d'un Canal avec deux écluses sur les Rapides de Carillon.

L'on peut voir les plans et devis des travaux à ce Bureau, et au Bureau du Canal Laclino, Montréal, le et après Mercredi, le 15e jour de Janvier prochain, et alors des blancs de soumission seront donnés.

Toutes les soumissions doivent être faites sur blancs imprimés et à chacune, doivent être apposées les signatures de deux personnes responsables et solvables, habitant la Puissance et voulant se porter, garanties pour l'accomplissement légal du contrat. Le Deposit qui ne s'obtient pas, néanmoins, à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 25 décembre 1872. 14-16

**GAUCHER & TELMOS E**

IMPORTATEURS DE DENREES COLONIALES, VINS ET SPIRITUEUX, Marchands de FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires, MONTREAL. G. GAUCHER. 12 L. W. TELMOSE.



**AVIS**

**MINISTERE DES DOUANES,**

Ottawa, le 27 décembre 1872.

AVIS est, par le présent, donné que, par Ordre en Conseil, en date du 26 courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 35ème session de l'Acte 31 Victoria, chap. 10, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que les articles suivants soient portés sur la liste des articles qui peuvent être importés en Canada francs de droits, savoir :

Futre, coton, tricet de laine et peluche employée dans la fabrication des gants et des mitaines.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,

14-16

Commissaire des Douanes.

**THE SCIENTIFIC AMERICAN POUR 1873 Richement Illustré**

Le Scientific American est maintenant dans sa 20e année, il possède une plus grande circulation qu'aucune autre publication périodique du même genre au monde. Il contient les meilleures et les plus récentes informations sur le progrès industriel, mécanique et scientifique de l'Univers, des descriptions ornées de belles gravures des nouvelles inventions, des nouveaux procédés et des industries améliorées, des faits, des recueils, des suggestions, par des écrivains pratiques, utiles aux patrons et aux ouvriers de tous les métiers.

Des descriptions des améliorations, découvertes de travaux importants, dans le génie, la métallurgie; le record des derniers progrès dans l'application de la vapeur, les chemins de fer, la construction des navires, la navigation, la télégraphie, le génie, l'électricité, le magnétisme, la lumière et la chaleur.

Les dernières découvertes dans la photographie, la chimie, l'application de la chimie aux arts et à l'économie domestique.

Les dernières informations sur la technologie, la microscopie, les mathématiques, l'Astronomie, la géographie, la météorologie, la minéralogie, la géologie, la zoologie, la botanique, l'horticulture, l'agriculture, l'économie rurale, les mets, l'éclairage, le chauffage, la ventilation et la santé.

En un mot, tout ce qui touche aux sciences et aux arts est du ressort du Scientific American. Qui on que désire être bien informé doit recevoir ce journal.

Les cultivateurs, les ingénieurs, les fabricants, les chimistes, les amis de la science, les prêtres, les avocats et tous les gens de profession trouveront que le Scientific American leur est très-utile. Il devrait trouver place dans toutes les familles, bibliothèques, étalles et sur tous les comptoirs, dans les salles de lectures, collèges, académies, écoles, etc.

Hebdomadaire magnifiquement illustré :

Abonnement \$3.00 par an.

Au bout de l'année les numéros du Scientific American forment un superbe volume de plus de 1,000 pages, équivalent à 4,000 pages de livres ordinaires.

Abonnements reçus à ce Bureau

No. 10, RUE ST. NICOLAS, No. 10

MONTREAL

27 nov.

**AUX ENTREPRENEURS**

**Chemin de Fer Intercolonial**

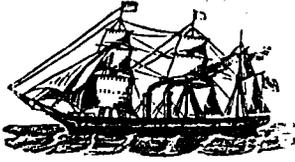
Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'érection d'une Bâtisse pour les Passagers et les Infrastructures, d'un Hangar pour le Fret et d'une Maison d'Engins, à Campbellton, N. B., et pour une Bâtisse destinée aux Passagers et aux Infrastructures, à New-Castle, N. B.

Les Plans, Devis et Formules de Soumissions pourront être vus au bureau de l'Ingénieur-en-charge, à Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Lévis, New-Castle, et Moncton.

Les soumissions peuvent être faites sur un certain nombre seulement de ces édifices, et sont reçues marquées " Soumissions pour Bâtisses " au bureau des commissaires, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 Janvier 1873.

A. Walsh, Ed. H. Chandler, C. J. Brydges, A. W. McLean, Commissaires.

Bureau des Commissaires, Ottawa, 4 déc. 1872. } di



**BATEAUX-A-VAPEUR**  
ENTRE LES  
**PORTS de FRANCE**  
ET CEUX DE  
**MONTREAL ET QUEBEC**

Les vaisseaux suivants de première classe, en fer, à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le SS MONTREAL, Lloyd A 100, de 120 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseilles pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 120 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charante et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 31 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodos.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseilles, Bordeaux, Charante et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

**Compagnie Franco-Canadienne de Steamers**  
(LIMITEE)

**17, WATER STREET**  
LIVERPOOL.

Ou à

**MM. Thompson, Murray & Cie**  
41, RUE ST. SACREMENT  
MONTREAL.

11 déc.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER  
QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

HABITSE DES HOMMES, MONTREAL. 52

**A. DUBORD & CIE.**

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**DESMARTEAU & CIE.**

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

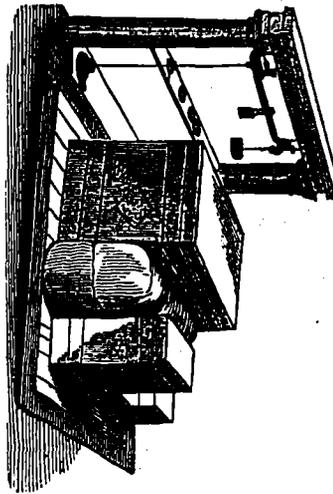
231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

**ACHETEZ LA VERITABLE**  
**BALANCE MODELE**  
DE  
**FAIRBANKS**

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur, à leur donner le nom de "Balances de Fairbanks," et les acheteurs ont été souvent trompés par ces fraudes.

Si ces manufacturiers étaient capables de faire de bonnes balances, ils n'essayeraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.

Fairbanks et Cie., Boston, Mass.

Fairbanks et Cie., New-York.

Fairbanks et Cie., Chicago.

Fairbanks et Cie., St. Louis.

Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.

Fairbanks et Cie., Baltimore.

Fairbanks et Cie., Buffalo.

Fairbanks et Cie., Albany.

Fairbanks et Cie., Philadelphia.

Fairbanks et Cie., Cincinnati.

Fairbanks et Cie., Cleveland.

Fairbanks et Cie., St. Francisco.

**FAIRBANKS & Cie.,**

403, Rue St. Paul,  
Montréal.

24 octobre

**PIANOS & MUSIQUE**

**Laurent, Laforce & Cie**

AGENTS POUR LES

**CELEBRES PIANOS**

DE

KNAKE, Baltimore.

CENTRAL PIANO-FORTE Co.

New-York.

SHUULTZE & LUDOLFE, New-

York.

MARSHALL & WENDELL,

Albany.

**ORGUES SMITH**

No. 225, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

TOUJOURS EN VENTE

**MUSIQUE EN FEUILLES**

Tant pour Eglises que pour Salons.

Ce qu'il y a de mieux sous ce double  
rapport.

18 déc.

**JOHN HOPE ET C<sup>IE</sup>**  
**Marchands Commissionnaires**

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que  
du Commerce en Gros.

21 octobre 1872.

**KIRKWOOD & MORE,**

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES  
DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,  
MONTREAL.

**P. L. TOUSSIGNANT,**

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,  
Sollicite respectueusement de MM. les marchands,  
les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district  
d'Arthabaska sous l'A et de Faillite de 1869.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

**AVIS**

**JOSEPH MERCIER**

CARROSSIER,

Bien connu en cette ville, et résidant Rue St. Marie, No. 502, annonce au public et à ses amis, qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il

Transporte son Atelier de Carrosserie

AU

No. 50, RUE NOTRE-DAME,

A son nouvel établissement.  
7 Novembre.

11-14

**ADOLPHE GERMAIN**

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU  
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN en charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

**ALMANACH**

Agricole Commercial et Historique

DE

**J. B. ROLLAND & FILS**  
**POUR 1873**

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Puissance du Canada  
**POUR 1873**

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

**Cartes Jacques-Cartier**

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de  
**J. B. ROLLAND & FILS,**  
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

**L'AGENCE COMMERCIALE**

DU

**CANADA**

**INSTITUTION NATIONALE**

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Régistre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

**MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,**  
PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

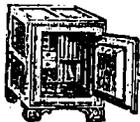
Hamilton, 20 James Street South,  
Halifax, Heston's Building, Hollis St.  
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.  
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de de l'annonce de l'Agence mercantile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—*Le Négociant Canadien.*



MANUFACTURE

DE

**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSEI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.  
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billes de Banques, Débitures, etc.  
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.  
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

9 Juillet 1872.

MONTREAL.

30

**DR. J. A. CREVIER**

**RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE**

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, guplons, irritations, fortifie la racine du cheveu, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

37

44, Rue Bonsecours.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps, Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

**PRIX EXTREMEMENT BAS.**

AUSSEI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,  
PHARMACIENS CHIMIQUES,  
85, Rue Notre-

La Société de Construction Canadienne

DE

**MONTREAL**

**Capital Permanent**

62 VERSEMENT ; 62 EMISSION

22 " " 82 "

Les Actionnaires de cette Société sont par le présent notifiés que les Directeurs ont fixé au 15 Janvier courant, l'époque du paiement :

1o. Du 6e versement de 10 00 sur la 6e émission du Capital Permanent ;  
2o. Du 2e versement de 5 00 sur la 8e émission du dit capital.

Par ordre,

L. A. JETTÉ,  
Secrétaire Général.

Montréal, 2 Janvier 1873.



**Elargissement du Canal Welland**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

Les entrepreneurs sont avertis que le temps pour recevoir les soumissions pour la construction de NEUF ECLUSES, BIES et autres travaux sur la nouvelle portion du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie, a été étendu jusqu'à SAMEDI, le 25 JANVIER prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }  
Ottawa, 26 décembre 1872. } 13 14

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de

ZOLL alias ZOLL FOREST, de la Cité de Montréal, commerçant,

FAILLITE.

Avis est par le présent donné que le failli susdit a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant mercredi, le quinziesme jour de Janvier 1873, juridical d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE,

Montréal, 26 décembre 1872. Syndic officiel. }  
ls



**AVIS**

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

Les Commissaires nommés pour la construction du chemin de fer inter colonial donnent par les présentes avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions à leur bureau, Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 31 janvier 1873, pour 700 tonnes de chevilles de chemin de fer, suivant échantillons, qui peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, New Castle et Moncton, les soumissions doivent déterminer le prix par tonne de 2,240 lbs livrées comme suit : 300 tonnes à Campbellton, 225 tonnes à New-Castle, 175 tonnes à Moncton, N. B., en quantités égales dans les mois de juin, juillet, août, septembre, et octobre prochains.

A. WALSH,  
ED. B. CHANDLER,  
C. J. BRYDGES,  
A. W. McLELAN,  
Commissaires.

Chemin de fer Intercolonial, }  
Bureau des Commissaires }  
Ottawa, 12 Dec. 1872. } 12-16

**HAGENS & CIE.,**

(Autrefois Luders, Hagons & Cie.)  
**IMPORTATEUR EN GROS**  
 DE

*Ferronnerie, Porcelaine, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forde, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à Jasser, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.*

351, RUE DES COMMISSAIRES,  
*Vis-à-vis la Douane*

**MONTREAL.**

**MORIN & CIE.,**  
**COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,**

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
**COMESTIBLES,**  
**EPICERIES,**  
**SPIRITUEUX,**

ET  
**DENREES COLONIALES.**

AGENTS POUR LA  
**Distillerie de Prescott,**

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL  
**MONTREAL.** 52

**GEANDES DECOUVERTES**

ou  
**Dr. J. A. CREVIER.**

**L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Désarrangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.  
 Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Doron, ptre.; F. X. Collorotte, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provençal, curé de St. Césaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pimoucault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Della Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,  
 No. 44, Rue Bonsecours.

Reduction libérale faite au commerce. 37

**W. A. CAMPBELL & CIE.**

**IMPORTATEURS**  
 ET  
**MARCHANDS EN GROS**  
 DE  
**Cafés, Epices, &c.**

24, RUE ST. SACREMENT

**CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS**

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERRE  
**MONTREAL.** 16

**N. VALOIS & CIE.**

**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS**

26 et 28 Place Jacques Cartier,  
**MONTREAL.**  
 NARCISSÉ VALOIS. JUDÉ VAL.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**

**IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX**  
**EPICERIES,**  
**MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,**  
 274 et 281 Rue des Commissaires,  
**MONTREAL.**

**S. GELINAS,**

**IMPORTATEUR.**  
**No. 256, Rue St. Paul**  
 Troisième porte de  
**M. AMABLE PREVOST,**  
**MONTREAL.**

**Thomas, Thibaudau & Cie.**

**IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES**  
*En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.*  
**THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,**  
**THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,**  
**THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.** 52

**MAGASIN CANADIEN**

DE  
**FERRONNERIE**

**H. BELINEAU**

**IMPORTATEUR DE**  
**Ferronneries**  
 Et Fabricant de  
**FERBLANTERIES**  
*ENSEIGNE DE L'EGOÏNE ET DU*  
*CADENAS*  
**Nos. 193 et 195, rue St. Paul**  
**MONTREAL.**

Assortiment complet d'huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles douilles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, du fantaisie et autres. 52

ETABLISSEMENT EN 1869



**J. T. LETOURNEUX**

**IMPORTATEUR DE**  
**PEINTURES DE TOUTES SORTES**  
 Huiles, Vernis,  
 Verres à vitres, Mastics,  
 Lampes, Pinceaux,  
 Cheminees, Etoupe,  
 Coltas, &c., &c.

**VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES**  
**DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.**

**RECETTES POUR TEINDRE, ETC.**

Seul agent pour la Puisseance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.  
**No. 259, Rue St. Paul, Montréal,**  
 Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture. 26

**PIERRE JOLY & CIE.**

**IMPORTATEURS**  
**MARCHANDS D'EPICERIES**  
**Vins, Liqueurs, Provisions,**  
**TABAC & CIGARES**  
**264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE**  
**DES COMMISSAIRES**  
**MONTREAL, P. Q.**

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

**MARCHANDISES SECHES EN GROS**

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant

Le célèbre alpaca noir  
 "Beaver Brand,"  
 Soles noires  
 et étoffes à robes en grande variété, chez  
**Ogilvy & Cie.**  
 10 **MONTREAL.**

**L'ALMANACH DU PEUPLE**

POUR L'ANEE 1873,  
 (Quatrième année)  
 Prix, à la douzaine, 30 cents.  
 En vente à la Librairie de  
**C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,**  
 217 et 219 Rue St. Paul,  
**MONTREAL.** 12

**S. ROUSSEAU,**  
**FERBLANTIER ET PLOMBIER**

**No. 337, Rue St. Laurent,**  
**MONTREAL.**

**HUILE DE CHARBON, LAMPES,**  
**CHEMINEES ET MECANES DE LAMPE**

Ordres pour Fournaises à AIR chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.  
 18 Juillet. 40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

**M. A. DEROCHE**

(Successeur de J. B. DEROCHÉ)  
**Importateur et Manufacturier de**  
**TABACS, CIGARES, Etc**  
 Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,  
**MONTREAL.**

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

LE  
**BULLEIN DE NEW-YORK**

**JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL,**  
**ET D'EMIGRATION**

PARAIT TOUS LES LUNDIS

**ABONNEMENT POUR LE CANADA**

Un an.....\$3.00  
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs doivent être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.